

**Allocution du Ministre de l'Intérieur, Monsieur Bernard CAZENEUVE**, prononcée le 19 septembre 2014 durant la Cérémonie d'hommage national aux victimes du terrorisme organisée par l'AfVT.org, sous l'autorité du Ministre.

Mon général,

Monsieur le Préfet de la région Île-de-France,  
Monsieur le Préfet de police,  
Monsieur le Procureur,  
Monsieur le Maire-adjoint,  
Monsieur le Directeur général,

Cher Guillaume de Saint Marc,

Il est d'usage, lorsqu'on participe à ces cérémonies toujours très poignantes et très émouvantes et que l'on prononce un discours au nom du gouvernement, de le faire en lisant des papiers qui ont été méticuleusement préparés et qui rendent compte des efforts faits par l'État pour lutter contre le terrorisme et permettre aux victimes d'avoir accès à la vérité. Et j'avais prévu cet après-midi de vous lire un discours ainsi préparé. Mais j'ai entendu des témoignages... J'ai entendu une souffrance, et j'ai vu s'exprimer aussi une exigence. Celle que tout soit mis en œuvre pour que le terrorisme ne continue pas à frapper, et j'ai entendu aussi l'exigence, Ô combien légitime, de la vérité. Je voudrais par conséquent prendre le risque de vous dire avec l'amour de l'État et des institutions, mais aussi avec le cœur, ce que m'ont inspiré les propos que vous avez tenus et les obligations qu'ils nous dictent.

D'abord, ce qui m'a frappé dans ces témoignages, c'est le récit des voyages et la description des personnalités qui sont parties à un moment donné avant que d'être frappées, et c'est le récit des motivations, aussi, qui les ont conduites à partir. J'ai vu des profils différents dont l'histoire a été racontée. J'ai entendu parler de journalistes, grands reporters qui sont partis parce qu'ils avaient un tempérament et l'amour de l'Afrique, et qu'ils aimaient incommensurablement ce continent dont ils savaient les souffrances, dont ils savaient parfois le désœuvrement et dont ils savaient aussi la profonde humanité de ceux qui pouvaient y vivre. J'ai entendu le récit de la vie d'une femme morte au Musée juif de Bruxelles et de gens dont je me souviens, parce que j'étais présent ce jour-là, du récit qu'elle a pu faire avec tant d'autres du nom de ceux qui étaient tombés à l'occasion de la Shoah... À la faveur de cette très belle cérémonie au mémorial de la Shoah. J'ai entendu aussi les conditions dans lesquelles sont parties une femme et une fille aimées profondément dans des circonstances où des barbares ont décidé de tuer. La mort qui nous arrache à ceux qu'on aime est toujours une épreuve. Une épreuve terrible, douloureuse qu'en dépit des croyances que l'on peut avoir les uns et les autres, nous n'acceptons jamais. Mais lorsque la mort arrive parce qu'elle est

donnée par des êtres qui ont perdu tout sens de l'humanité et qui décident de donner la mort alors qu'ils n'avaient aucune raison de le faire, alors s'ajoute à la peine, au chagrin, à l'inconsolable départ, un autre sentiment, celui, bien légitime, de la révolte. Alors, **nous sommes là aujourd'hui pour dire**, à tous ceux qui ont été victimes dans leur chair, soit parce qu'ils ont réussi à surmonter ces épreuves en restant vivants après avoir été atteints, soit parce qu'ils essaient de faire leur deuil des êtres qu'ils ont perdus - mais il y a aussi ceux qui sont partis et qui ne reviendront pas - tous ces êtres-là, blessés dans leur chair ou disparus qui méritent notre compassion pour toujours, **l'hommage de la République**. Ils doivent entendre là où ils sont que nous ne les oublierons pas et que nous agirons pour eux, pour que cela ne se reproduise pas pour d'autres, et pour la vérité qui leur est due.

Le terrorisme, vous l'avez dit, Monsieur le Directeur général, et vous l'avez exprimé, nombreux d'entre vous, est une monstruosité. Il prend aujourd'hui des formes nouvelles qui conduisent les institutions de la République à se mobiliser toutes, chacun dans ses responsabilités et ses compétences, et dans le respect scrupuleux du droit pour que le terrorisme ne frappe pas de nouveau. Le Président de la République l'a dit hier, et je veux vous le dire, en son nom : nous agissons à l'extérieur et à l'intérieur pour faire en sorte que chacun de nos ressortissants soit protégé de ce risque. Cela commence par la condamnation de toutes les formes d'extrémisme, et vous avez eu raison, Monsieur le Directeur général, de dire à ce micro, à cette tribune, que le combat contre toutes les formes de radicalisation et d'extrémisme doit être poursuivi résolument sans trêve ni pause pour que ce qui s'est produit ne se reproduise pas.

Je vois dans ce pays, non seulement sur les réseaux sociaux, mais aussi parfois dans les rues revenir des formes de haine qu'on croyait à tout jamais impossibles. L'antisémitisme qui conduit de funestes personnages qui se prennent pour des drôles à jouer avec la mort d'autrui et à diffuser dans l'espace public la haine du juif; ce qui est intolérable, inacceptable et que nous ne pouvons pas tolérer, et par conséquent, nous combattrons toujours avec résolution ces formes de haines antisémites qui rongent la République de l'intérieur et qui doivent appeler pour les plus jeunes générations le rappel de l'Histoire, des effets funestes, de ces assassinats sordides pour que ces pensées qui sont encore présentes dans la société française ne prospèrent pas et disparaissent à jamais.

Il y a aussi d'autres formes de haine qui existent dans la société et conduisent à tout moment au réveil des instincts et de la violence, et qui nous éloignent des valeurs fondamentales de la République, et je pense notamment à l'une d'entre elles qui est une valeur cardinale que nous devrions toujours garder à l'esprit et au cœur qui est la valeur de respect. Valeur de respect qui doit nous conduire à respecter la vie d'abord; la vie des autres, la vie d'autrui comme le bien le plus précieux qui ait été donné à l'humanité et que rien, qu'aucune idéologie, aucune haine, aucune religion ne saurait jamais remettre en cause; l'amour de la vie mais pas seulement l'amour de la vie, la foi aussi dans ses valeurs humanistes de respect, de tolérance qui doivent nous conduire à nous battre d'abord pour que ceux qui ne pensent pas comme nous dès lors qu'ils pensent dans la République et dans les valeurs de la démocratie puissent avoir le droit de dire ce à quoi ils croient dans le respect de leurs croyances et de leurs idées. Le respect, la tolérance, le refus de la violence, l'amour de la liberté et la volonté à tout moment de faire en sorte que dans la République, les valeurs s'expriment avec suffisamment de force pour qu'il ne soit pas possible qu'une place existe pour ceux qui veulent mettre à mal ces valeurs en allant jusqu'au meurtre et au crime.

Nous avons décidé, je vous le disais, d'agir à l'intérieur et à l'extérieur, et j'ai décidé il y a de cela quelques jours de dire la vérité des textes de loi que nous avons présentés devant le Parlement pour lutter contre le terrorisme, répondant en cela à une préoccupation, une volonté que vous avez exprimée, Monsieur le Directeur général, parce que je lisais et j'entendais que les lois que nous

propositions pour protéger nos concitoyens du risque du terrorisme pouvaient être attentatoires à un certain nombre de libertés. J'ai considéré ce débat comme digne. Il ne mérite pas d'être rejeté d'un revers de main. Lutter contre le terrorisme en se posant la question de savoir si les libertés fondamentales seront préservées n'est pas une question secondaire. C'est une question essentielle, et je n'ai pas été choqué que dans l'espace démocratique, on me la pose au moment où je présentais à l'Assemblée Nationale un projet de loi de lutte contre le terrorisme. Mais il m'est arrivé, en revanche, de regretter des approximations et des erreurs dans la manière dont on s'exprimait sur ces textes en oubliant l'essentiel. Oui, j'ai souhaité que ce texte permette, avec les moyens de la démocratie, d'accompagner le démantèlement des filières djihadistes dans le monde et en France. Je l'ai souhaité parce qu'on voit ce que donnent ces individus guidés par la seule haine lorsqu'ils frappent comme cela a été le cas de celui, qu'à mon tour, je ne veux pas nommer, au Musée juif de Bruxelles.

Il faut démanteler ces filières et empêcher ces actes barbares. Et lorsque je propose dans le texte de loi, sous le contrôle du juge administratif, d'empêcher que des départs vers la Syrie, vers l'Irak ou vers d'autres théâtres d'opération ne se produisent, c'est parce que je ne veux pas que certains des ressortissants de notre pays vulnérables ne soient engagés sur les théâtres de ces opérations en y fréquentant la mort, les décapitations, les crucifixions, les exécutions en nombre, les hommes et les femmes et les enfants qu'on abat de sang-froid parce que lorsqu'ils reviendront sur le territoire de notre pays, ils seront guidés exclusivement par la haine qu'ils auront fréquentée pendant des mois, et qu'à ce moment-là, ils seront guidés simplement par leur instinct de violence; qu'il n'y aura ni repaire ni limite, et qu'ils pourront frapper à tout moment. J'ai voulu le faire sous le contrôle du juge. Je ne considère pas que de protéger les plus vulnérables de nos ressortissants contre le risque de cet endoctrinement soit une atteinte portée contre les libertés publiques car si la liberté d'opinion est sacrée, car si la liberté d'aller et venir est sacrée, le droit de tuer, de haïr, d'appeler à la violence, de porter atteinte à la vie d'autrui parce qu'il est juif, parce qu'il est chrétien, parce qu'il ne pense pas comme nous; ce n'est pas le droit de penser comme l'on veut, c'est un délit, et ce délit doit être prévenu et combattu absolument.

De la même manière, je ne souhaite pas que l'on puisse, sur internet, diffuser des images et des messages qui appellent à cette haine et incitent au terrorisme parce que je ne veux pas que l'on considère que l'on puisse s'engager de la sorte dans ces groupes en les laissant agir à travers leur propagande funeste, sans qu'à un moment les humanistes dans le monde, les démocraties défendent leurs valeurs, et dire stop.

Voilà ce que nous avons voulu faire à travers cette loi; faisant écho, Monsieur le Directeur général, mesdames messieurs, aux préoccupations si joliment humanistes que vous avez exprimées avec une sobriété, avec une dignité, avec un cœur qui nous obligent à agir pour que cela ne soit pas possible demain. Je sais aussi, pour avoir été dans mes activités précédentes, en charge de combats pour la vérité concernant des actes de violences et de terrorisme, que le deuil n'est jamais possible si la vérité n'est pas, elle aussi, possible. Et je veux dire à Apolline dont j'ai entendu l'appel digne mais qui dissimulait aussi une indignation et une colère que cette vérité, l'État vous la doit. Il vous la doit en prenant ses responsabilités lorsque les juges anti-terroristes, à l'instar du juge Trévidic, dont je salue la présence, se battent pour savoir la vérité. Oui, il faut que l'État procède à la déclassification des documents qu'il a entre ses mains pour que la vérité soit possible. Elle ne l'est pas toujours parce que les documents qui sont demandés ne sont pas toujours entre les mains de ceux qui sont censés les détenir... mais lorsqu'ils sont entre les mains de ceux qui sont censés les détenir, les communiquer est un devoir d'État, et dans la responsabilité qui est la mienne, je ferai toujours en sorte que cela soit possible parce que vous avez le droit à cette vérité et que le chagrin est plus grand encore et la peine incommensurable lorsque cette vérité vous est interdite après que ceux qui ont frappé vous ont pris

les vôtres.

Je voudrais enfin conclure ces mots simples en disant que votre mobilisation est essentielle. Elle est essentielle parce que l'État ne peut pas tout, qu'il peut mobiliser ses institutions, qu'il peut mobiliser ses administrations, qu'il a des juges, des magistrats du parquet et du siège qui sont déterminés à faire leur travail. Je salue également Monsieur le Procureur de la République qui est ici présent. Mais il y a aussi les victimes, leurs familles, la presse. La mobilisation contre le terrorisme doit être générale; elle appelle la responsabilité de chacune et de chacun d'entre nous. Elle appelle l'engagement de chacune et de chacun d'entre nous dans nos responsabilités respectives. Cette volonté de savoir; cette volonté de se battre contre la haine doit s'accomplir à chaque instant sans trêve ni pause. Cela est le devoir de la République; c'est le devoir de la France; c'est le devoir de la France dans ses institutions, dans ses composantes à travers ses citoyens, à travers la presse. C'est pourquoi, Monsieur le Directeur général, comme vous, en ces moments de recueillement, d'émotion, je veux dire mon optimisme et ma détermination au nom du Gouvernement d'être à vos côtés pour que la vérité soit possible et que la barbarie recule partout à travers le monde.